



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE



JUILLET 2020

Calendrier	2
Procès-verbaux	3
Avis public	5
Info-Municipale	6
Chronique de l'inspecteur	8
O.T.J. St-Bernard	9
Bibliothèque	10
FADOQ	11
INFO-MADA	12
Fabrique	13
La famille nous tient à cœur	14
Cercle des fermières	15
Maison des jeunes	15
Régie des déchets	16
Régie de l'aqueduc	18
MRC des Maskoutains	19
Matinées gourmandes	20
Prévention incendie	21
Attention aux tiques	22
Cohabitation en zone agricole	23
Chronique horticole	24
CSSH / SARCA	25
Nos annonceurs	27
Services à la communauté	34



Calendrier Juillet - Août 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 10h: Messe à St-Bernard	13	14	15 	16 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	17	18
19	20 Bureau fermé	21 Bureau fermé	22 Bureau fermé 	23 Bureau fermé 18h30-20h: Bibliothèque 	24	25
26	27	28	29 	30 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	31	1er août 
2	3 20h: Séance du conseil (église)	4	5 	6 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	7	8
9 10h: Messe à St-Bernard	10	11	12 	13 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	14	15
16	17	18	19 	20 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	21	22



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire du lundi 22 juin 2020

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller, était absent. Les membres présents formaient le quorum.

COOPTEL – Câbles aériens au Rang Fleury – Suivi de la plainte – Décision

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
 Appuyée par Guy Robert
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la firme Cooptel à procéder à l'enfouissement de la fibre optique dans l'emprise municipale sur le rang Fleury

entre la rue Claing (Montée Fleury) et la limite de la Ville de Saint-Ours et;

D'INDIQUER à la firme Cooptel que la localisation des travaux sur les terrains privés devra être autorisés par les propriétaires concernés.

Émilie Petitclerc
 Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 6 juillet 2020

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 juin 2020 ont été déposés au conseil.

État des résultats du 1^{er} au 30 juin 2020

REVENUS

Dépôts	90 872,06 \$
Transfert de l'épargne à terme	80 000,00 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	<u>528,67 \$</u>
Total des revenus	171 400,73 \$

DÉPENSES

Déboursés	(137 420,14 \$)
Prélèvements	(35 209,19 \$)
Remboursement des taxes - vente de terrains	(15 033,25 \$)
Remboursement du fonds de roulement	(4 222,00 \$)
Salaires	(13 743,78 \$)
Assurance collective	(1 456,13 \$)
Frais de caisse	<u>(35,00 \$)</u>
Total des dépenses	(207 119,49 \$)

État des comptes au 30 juin 2020

Solde au compte fonds d'administration	47 340,86 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	745 000,00 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	<u>85 000,00 \$</u>
Grand total	877 345,86 \$

Remboursement de la dette au 30 juin 2020

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 827 300,00 \$
Remboursement du capital	<u> \$</u>
Solde de l'emprunt no 1 et 2	1 827 300,00 \$)

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
 Appuyée par Mario Jussaume
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de juin 2020 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2020 tel que soumis pour un montant total de 138 491,30 \$.

La balance de vérification a été déposée pour information.

Adoption du Règlement 2020-05 remplaçant le Règlement 2016-03 relatif aux animaux

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
 Appuyée par Guy Robert
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement 2020-05 remplaçant le Règlement 2016-03 relatif aux animaux tel que présenté.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 6 juillet 2020

Lot 2 709 326 – Suivi des installations septiques non conformes – Demande d’extension de délai

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accorder au propriétaire actuel du lot 2 709 326 une extension de délai jusqu'au 30 septembre 2020 afin de finaliser l'acte de vente de ce lot.

Lot 2 709 252 – Suivi des installations septiques non conformes – Demande de soumission pour exécuter les travaux

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à une demande de soumission pour l'exécution des travaux de conformité septique pour ce lot au mois d'août 2020.

Bureau municipal – Rénovation – Octroi du contrat

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'OCTROYER le contrat de rénovation du bureau municipal à l'entreprise Renov'a'Neuf enr. au montant de 3 975,97 \$ avant taxes et;

D'AUTORISER le paiement de cette dépense à partir du surplus accumulé non affecté.

Bureau municipal – Travaux électriques - Octroi du contrat

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'octroyer le contrat des travaux électriques pour la rénovation du bureau municipal à Entreprise S. Gaudette inc. au montant de 199,30 \$ avant taxes.

Bureau municipal et Terrain des loisirs – Taille des haies - Octroi du contrat

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'octroyer le contrat de la taille des haies situées au

bureau municipal et au terrain des loisirs à l'entreprise Charland Arbori – Services enr. au montant de 2 300,00 \$ avant taxes.

Déneigement 2020-2023 – Octroi du contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site du SEAO pour l'adjudication d'un contrat pour le déneigement des routes pour les saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et pour une année optionnelle soit 2023-2024;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue de l'entreprise Excavations Michel Lemay inc. :

- Saison 2020-2021 77 000,00 \$ plus taxes
- Saison 2021-2022 78 500,00 \$ plus taxes
- Saison 2022-2023 79 500,00 \$ plus taxes
- Saison 2023-2024 80 000,00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Excavations Michel Lemay inc., selon les prix détaillés ci-haut.

Réfection rang Fleury sur 3 km – Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – Autorisation

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à un appel d'offres par invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie auprès de 4 soumissionnaires dans le cadre du projet de réfection d'une partie du rang Fleury.

Ajout de puisards sur les rues Claing et Gagné – Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie - Autorisation

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à un appel d'offres par invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie auprès de 3 soumissionnaires dans le cadre du projet d'ajout de puisards sur les rues Claing et Gagné.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 juillet 2020

Réfection du 4^e rang – Octroi du contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site du SEAO pour l'adjudication d'un contrat pour la réfection du 4^e rang sur 1 km;

CONSIDÉRANT que quatre (4) soumissionnaires ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT qu'après l'analyse et les vérifications requises, l'entreprise Pavage Maska inc. est le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 222 020,19 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont conditionnels à l'obtention de la subvention liée au programme de l'ARRL du Ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Pavage Maska inc. sous la condition de l'obtention de la subvention liée au programme de l'ARRL du Ministère des Transports.

Usine de traitement des eaux usées – Demande de prix pour le remplacement d'équipements – Autorisation

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale à procéder aux demandes de prix pour les divers équipements.

Usine de traitement des eaux usées – Installation de la fibre optique par Coptel - Autorisation

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le paiement pour la fourniture des services internet par fibre optique à l'usine de traitement des eaux usées au montant de 58,70 \$ / mois pour une période de 36 mois.

Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc.- Addendum à la convention – Autorisation

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Madame Francine Morin, le maire et Madame Émilie Petitclerc, la directrice générale à signer l'addendum présenté par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

Demande de don – La Clé sur la porte

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'attribuer un don de 50 \$ à l'organisme La Clé sur la porte.

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité. Les enregistrements des séances se trouvent sur les liens suivant :

* 22 juin: <https://www.youtube.com/watch?v=sTN9UpGxbHc>

* 6 juillet: <https://youtu.be/wsVv38Qd0sA>

AVIS PUBLIC

FIN DES SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, pour informer les citoyens que les séances ordinaires du conseil municipal seront ouvertes au public à compter du lundi 3 août 2020.

Afin de respecter la distanciation sociale exigée par le gouvernement provincial, les séances du conseil auront lieu à l'Église St-Bernard, située au 406 rue Principale. Un maximum de 50 personnes sera autorisé dans cette salle.

Après la parution de l'ordre du jour sur le site internet de la municipalité, nous invitons les citoyens à transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au :

dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 8^e jour du mois de juillet 2020.

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière



Info municipale

Bureau municipal fermé du 20 au 23 juillet

À l'exception des situations urgentes, les services du bureau municipal seront fermés du 20 au 23 juillet inclusivement.



La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 3 août à 20 h. La séance sera publique et, afin de respecter les règles de distanciation physique, elle sera tenue à l'église de St-Bernard (406, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville). Le procès-verbal complet de la séance sera disponible sur le site web dans la semaine qui suivra.

Quatrième versement de taxes municipales: 1er août



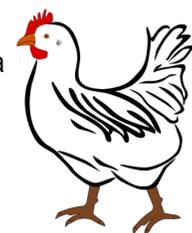
Le **samedi 1er août** est la date d'échéance pour le quatrième versement des taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D), par la poste ou par la chute à livres au bureau municipal (par chèque seulement, l'argent comptant n'est pas accepté jusqu'à nouvel ordre). Pour tout renseignement concernant votre compte, contactez le bureau municipal: 450-792-3190 #2 ou munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

ATTENTION: les taxes scolaires sont payables au Centre de service scolaire de Saint-Hyacinthe et non à la Municipalité.

Permis pour la garde de poules urbaines

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a adopté un règlement autorisant la garde de poule à l'intérieur du périmètre urbain d'urbanisation aux conditions suivantes :

- ◆ Maximum de quatre (4) poules peuvent être gardées par terrain et le coq est interdit. Suite à une plainte pour nuisance due au bruit, tous les coqs situés en milieu urbain sont bannis. Les propriétaires doivent s'en départir dans les meilleurs délais ;
- ◆ Maximum d'un (1) poulailler est permis par terrain (selon les dimensions indiquées dans le règlement no 2020-05) ;
- ◆ La vente d'œufs, de viande, de fumier ou autre produit dérivé de cette activité est prohibée ;
- ◆ Une poule morte doit être retirée de la propriété dans les vingt-quatre (24) heures. Aucun animal mort ne sera toléré dans les poubelles domestiques ;
- ◆ **Un permis est requis pour la garde de poule (sans frais) ;**
- ◆ **Un permis de construction est requis pour l'érection du poulailler (sans frais).**



Si vous résidez dans le secteur urbain et que vous envisagez d'acquérir des poules ou si vous avez déjà un poulailler et des poules urbaines, contactez la Municipalité pour obtenir un permis sans frais.

Veillez communiquer avec la direction générale pour plus d'informations : par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450-792-3190 poste 3.

Problème de chats errants



Nous vous rappellerons qu'il est **interdit de nourrir des chats errants**. Ces gestes entraînent un problème de chats itinérants dans le secteur de la rue Principale. La SPAD installera des cages afin de les capturer. **Aux propriétaires des chats qui vont à l'extérieur, veuillez-vous assurer qu'ils demeurent sur votre terrain afin d'éviter de les faire capturer.**

Info municipale

Inscription au système d'alerte à la population

INSCRIVEZ-VOUS



Soucieuse d'améliorer la communication avec les citoyens, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre un maximum de personnes en un minimum de temps.

À titre d'exemple, les citoyens pourront ainsi être informés en cas de :

- Mesures d'urgence (évacuation, confinement, etc.)
- Avis concernant l'eau potable (avis d'ébullition, de non-consommation ou d'interruption de l'alimentation)

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca.

Merci à l'OTJ St-Bernard !



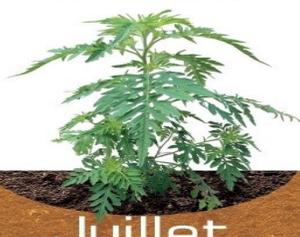
Les membres du conseil municipal tiennent à remercier tous les bénévoles de l'OTJ St-Bernard pour les activités virtuelles tenues lors de la fête nationale. Malgré le contexte de la pandémie, les capsules vidéo ont permis de créer une ambiance festive. Nous serons heureux de vous retrouver pour célébrer la fête nationale ensemble l'an prochain. Les capsules vidéo et le quizz sont disponibles sur le site web de la Municipalité:

saintbernarddemichaudville.qc.ca/pages/1_Fete_nationale.htm

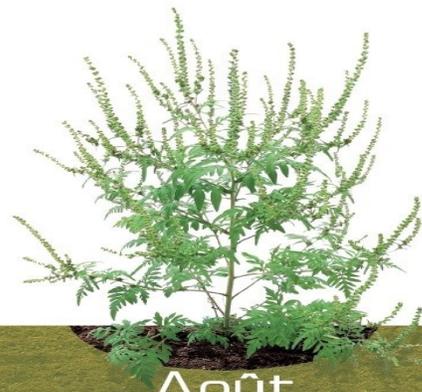
L'HERBE À POUX Ça s'arrache !



Juin



Juillet



Août



Fleurs regroupées en épis floraux



Tiges poilues



Feuilles profondément découpées



Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme.

Vous reconnaissez cette plante ?

Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol avant la fin juillet.

Ce geste simple contribuera à améliorer la santé de plus d'un million de Québécois allergiques au pollen de l'herbe à poux.

Juin, juillet, août: fini l'herbe à poux !





Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Piscines démontables



Particulièrement populaires en 2020, les piscines démontables (gonflables ou à paroi souple) se multiplient dans l'ensemble de la province. Facilement trouvable dans les magasins à grande surface de votre ville favorite, ces piscines sont toutefois contraintes à une réglementation provinciale, que toutes les villes et municipalités ont le devoir d'appliquer.

Pour Saint-Bernard-de-Michaudville, voici les articles en question :

7.11.3

(...) toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès.

7.11.6 *Exception à l'obligation d'aménager une enceinte*

Une piscine hors terre dont la hauteur de la paroi est d'au moins 1,2 m en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 m ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte



Donc, bien que la piscine puisse être installée, elle doit obligatoirement être entourée d'une enceinte conforme aux normes de sécurité si la paroi de la piscine est inférieure à 1,4 mètre (55 pouces).

N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal au 450-792-3190 ou avec l'inspecteur à inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca pour tous les détails concernant les piscines et piscines démontables.

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment

**JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ**

Votre gouvernement Québec.ca/piscinesresidentielles Québec



FÊTE NATIONALE 2020

L'O.T.J. St-Bernard Inc vous remercie de votre participation aux festivités virtuelles de la Fête nationale 2020 et tenait à souligner votre implication.



Pour le concours de décoration de maison, le jugement portait sur la quantité d'éléments patriotiques, le respect de la thématique « Unis » et l'originalité du décor.



⇒ Le premier prix de 100 \$ va à Josée Poirier et elle remporte des chèques-cadeaux de la Ferme Kobec, du salon Le Hangar Coiffure, de Massage Chantal Desmarteau et de La Vallée du Wapiti;



⇒ La deuxième place d'une valeur de 75 \$ est décernée à Yves Léveillée qui reçoit un panier cadeau de produit capillaire du salon de coiffure Expression Style;



⇒ Une mention coup de cœur a été attribuée à Cathy Lagueux pour son originalité.



⇒ La troisième place d'une valeur de 50 \$ va à Stéphane Palardy qui reçoit des chèques-cadeaux de la Ferme Kobec et de Maître Cochon;

En ces temps difficiles, l'OTJ St-Bernard tenait à encourager les commerçants et les artisans locaux. C'est pourquoi l'ensemble des prix proviennent de notre municipalité. Pour les prix de participation, les gagnants furent tirés parmi les gens qui ont réagi à notre quiz virtuel, parmi ceux qui ont décoré leur maison aux couleurs de notre Fête nationale et parmi ceux qui ont partagé une vidéo ou photo «Bonne fête Québec». Voici la liste des gagnants et de leurs prix respectifs :

- * Suzanne Bourgeois: chèque-cadeau Maître Cochon
- * Douce Labelle: chèque-cadeau Pension et toiletteage Pee-Wee et frères
- * Patricia Phaneuf: chèque-cadeau La Vallée du Wapiti
- * Pascale Favreau: chèque-cadeau Garage Morin
- * Karo Bergeron: pantoufles et foulard confectionnés par Fernande Perreault
- * Caroline Dumais: jeté d'épaule rose confectionné par Fernande Perreault
- * Jessie Claing: linge à vaisselle et serviette à main confectionnés par Thérèse Hébert
- * Clément Robert: linge à vaisselle et serviette à main confectionnés par Thérèse Hébert
- * Frédérique Riopel: deux serviettes à main confectionnées par Thérèse Hébert
- * Kasandra Morel: linge à vaisselle et serviette à main confectionnés par Thérèse Hébert
- * Mélanie Desrosiers: linge à vaisselle et serviette à main confectionnés par Thérèse Hébert



Félicitations !

- * Yves Brassard: produits de l'érable



Nous tenons à souligner la générosité de nos partenaires :

- Desjardins Caisse de la Région de Saint-Hyacinthe
- Jean-Bernard Émond, Député de Richelieu

Merci et à l'année prochaine !



Réouverture partielle de la bibliothèque municipale au public

À compter du jeudi 16 juillet, les abonnés auront un accès limité à la bibliothèque. Il vous sera possible d'emprunter des livres en vous présentant en personne sans rendez-vous. Dans le but de limiter la circulation dans la bibliothèque, le préposé ira chercher les livres dans les rayons. Afin de vous diriger dans vos choix de lecture, une sélection sera disponible dans l'entrée de la bibliothèque. Celle-ci contiendra les nouveautés ainsi que les coups de cœur de nos bénévoles. N'hésitez pas à consulter le préposé afin de vous conseiller pour faire votre sélection!

Comme le lavage des mains est obligatoire, vous trouverez un distributeur de désinfectant à gauche de la porte extérieure de la bibliothèque. De plus, nous vous invitons à respecter la distanciation en tout temps. Finalement, il serait préférable qu'une seule personne par famille entre dans la bibliothèque.

Vous pouvez toujours continuer à réserver vos documents par téléphone ou Facebook et prendre rendez-vous pour venir chercher vos livres.

Aimez et suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des toutes dernières nouveautés et de belles suggestions de lecture!

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4



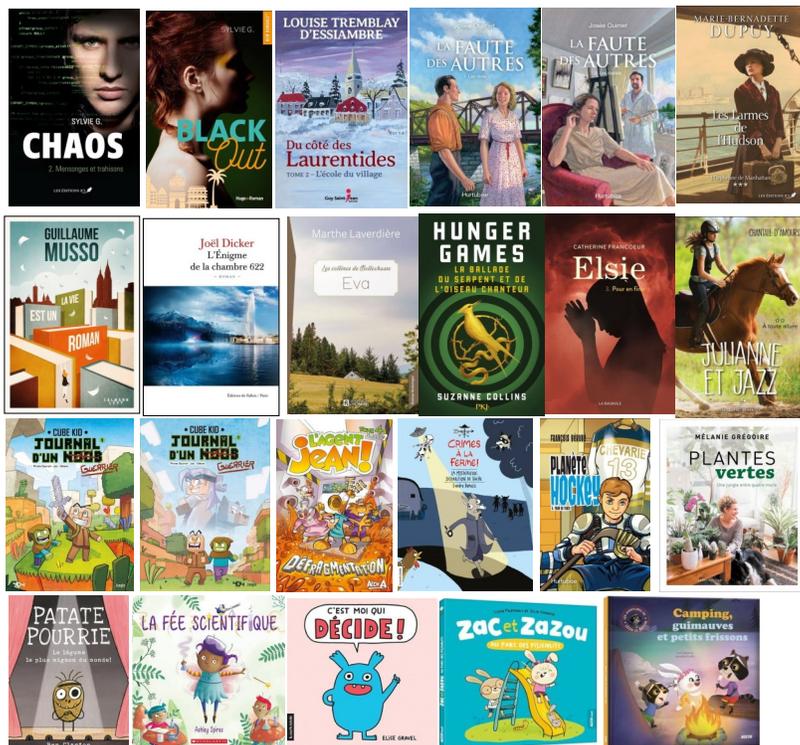
Trousses de lecture



Réservez votre trousse mystère pour les jeunes lecteurs du préscolaire et du primaire. Il y a deux trousse par cycle.



Quelques nouveautés estivales...



Cet été, le club de lecture est en ligne. Inscris-toi à cletd.ca, c'est gratuit ! Mets « Réseau Biblio Montérégie » comme bibliothèque. Une foule d'activités t'attend ! →

Étant donné que nous, les aînés, sommes particulièrement vulnérables face à la Covid-19, nous aurons à vivre des mesures de déconfinement très strictes qui vont retarder de beaucoup ces activités communautaires où il faisait si bon de se retrouver. Mais un jour viendra...

Renouvellement des cartes de membre FADOQ

Pour ceux et celles dont les cartes de membre du club FADOQ viennent à échéance, ce sont actuellement les employés de la FADOQ provinciale qui vont effectuer les renouvellements par la poste, et cela jusqu'en novembre. Il n'y a cependant pas de changement pour le coût de la carte.

La popote roulante

Le Centre de bénévolat de St-Hyacinthe maintient son service de popote roulante. C'est un service qui s'adresse à tous les aînés. Les repas vous sont livrés à domicile au coût de 7,25 \$. Pour information : Robert Perreault (450-792-2270). Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Profitons de l'été. Il serait peut-être bon cependant qu'on se mette à apprendre la danse de la pluie.

Robert Perreault, président
450-792-2270



PROJET

Intervention
Milieu
Aîné
Guidé
Entendu
Soutenu

Objectif général : Prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection.

Moyen privilégié : Offrir écoute, aide, soutien, référence et accompagnement directement dans les milieux d'appartenance des personnes ciblées.

ANNIE QUINTAL
INTERVENANTE MILIEU AÎNÉ
de la MRC des Maskoutains
Tél : 450-502-4395
projet.images@gmail.com

Santé et Services sociaux Québec

Carole Guévin
Travailleuse de milieu dans votre communauté.
450 418-7009 poste 2912
cguevin@itmav.com

Centre d'écoute Montérégie
Briser l'isolement chez les aînés

450-658-8509 1-877-658-8509

FAITES-VOUS DU BIEN!
Offrez-vous un moment
pour vous exprimer en toute confiance.

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

CONTRE LA MALTRAITANCE AGISSONS

Québec

Prévenir les coups de chaleur chez les aînés

(Source : <https://www.lappui.org>)

Les canicules sont déjà de retour. Malheureusement, nous n'avons pas de pouvoir sur la météo, mais il est possible d'aider votre proche à mieux traverser ces périodes.

Prévenir

- Suivez la météo, afin de pouvoir planifier vos activités en conséquence;
- Maintenez l'environnement physique le plus frais possible :
- Utilisez la climatisation ou un ventilateur;
- Fermez les rideaux pour éviter de faire entrer la chaleur;
- Préparez des repas qui n'ont pas besoin d'être cuits au four.
- Si votre logement est très chaud, prenez des douches fraîches ou appliquez une débarbouillette d'eau froide dans le cou;
- Si vous ne demeurez pas avec la personne dont vous prenez soin, veillez à la contacter quotidiennement pour s'assurer que tout va bien;
- Maintenez une hydratation adéquate :
- Assurez-vous de boire de l'eau régulièrement et d'en offrir à votre proche;
- Laissez un verre près du robinet de l'évier pour vous rappeler de vous hydrater;
- Privilégiez les fruits et légumes; ils contiennent de l'eau.

« Les personnes âgées prennent plus de temps à ressentir la soif et sont plus vulnérables à la déshydratation. » - D^{re} Diana Cruz, médecin à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

Reconnaître les signes

En période de chaleur, il faut être particulièrement attentif aux signes suivants :

- Étourdissements ou évanouissement;

- Nausées ou vomissements;
- Maux de tête;
- Respiration ou battements cardiaques rapides;
- Soif extrême (bouche sèche ou salive collante);
- Miction moins fréquente avec une urine de couleur jaune foncé inhabituelle.

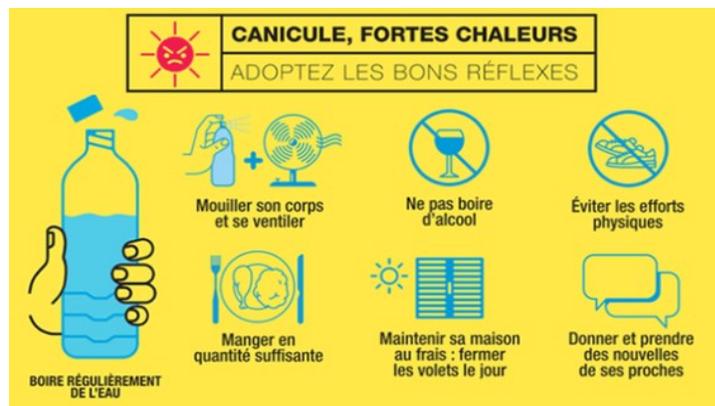
En cas de doute sur la nécessité de demander des soins médicaux, n'hésitez pas à composer le 811.

Que faire en cas de coup de chaleur?

Un coup de chaleur est une urgence médicale. Si votre proche a une température corporelle élevée et qu'il est inconscient, confus ou ne transpire plus, appelez sans attendre le 911 et suivez les consignes données par les répartiteurs lors de l'appel en attendant les secours.

Canicule et COVID-19

Bien que cela puisse sembler dérangentant lors d'une canicule, il demeure primordial de porter le masque lorsque vous devez vous rendre dans un lieu public ou lorsque vous rendez visite à votre proche. D'ailleurs, toutes les consignes sanitaires de base doivent être respectées en tout temps, soit de maintenir une distance physique de deux mètres entre vous et les autres en plus de vous laver les mains régulièrement.





Fabrique St-Bernard

La continuité dans le changement...

Depuis le 22 juin dernier, les portes des églises sont progressivement rouvertes. Chaque assemblée de fabrique doit d'abord faire approuver son plan de réouverture par la chancellerie du diocèse avant d'être autorisée à tenir des célébrations dans son église. Le plan de la Fabrique de St-Bernard a été approuvé et notre église pourra tenir des célébrations en respectant le protocole mis en place dans le but de limiter la propagation du COVID-19.

Cette réouverture signifie que nous pourrons tenir des messes et accueillir les familles endeuillées pour célébrer les funérailles de leur proche décédé. Nous demandons la collaboration de tous afin de respecter les mesures mises en place : distanciation, maximum de 50 personnes, etc.

L'horaire des messes du dimanche reste la même pour le mois de juillet: 1^{er} à St-Barnabé; 2^e à St-Bernard; 3^e, 4^e et 5^e à St-Jude. Toutefois, des changements d'horaire sont à prévoir au mois d'août.

Comme vous le savez peut-être, à partir du 1^{er} août, notre unité pastorale des Quatre-Vents s'agrandira. En effet, en plus de St-Barnabé, St-Bernard, St-Jude et St-Louis, l'unité comprendra les paroisses de La Présentation, de St-Denis et de St-Charles. Les sept paroisses seront desservies par deux prêtres : l'abbé Pierre Cordeau, curé, et l'abbé Yves Bélisle, prêtre-collaborateur. Les assemblées de fabrique travailleront de concert avec les nouveaux prêtres pour vous offrir un horaire de messes qui vous sera communiqué prochainement.



Au service de l'unité pastorale des Quatre-Vents depuis six ans, l'abbé Gérard St-Pierre retournera auprès des communautés de St-Jean-Baptiste et de Ste-Madeleine. Il sera aussi responsable de la pastorale dans les résidences pour aînés de Mont-Saint-Hilaire et de Beloeil.

Nous voulons prendre quelques lignes pour remercier l'abbé St-Pierre pour le travail remarquable qu'il a effectué dans nos paroisses depuis son affectation aux Quatre-Vents. Nous gardons le souvenir d'un prêtre désireux du bon fonctionnement de nos paroisses et d'une rigueur administrative hors du commun. Il était avant tout un homme proche des personnes vulnérables, des malades et des paroissiens et paroissiennes sollicitant des besoins particuliers. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

L'assemblée de Fabrique de St-Bernard



La famille nous tient à



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un jeune bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance
"LIVRE"

Gardiennage

Gardiens avertis

Ariane Palardy, 17 ans, ou Marc-Antoine Palardy, 16 ans	450-230-4921
Mahéva Bouclin, 12 ans, ou Médrick Bouclin, 13 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 12 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	450-230-4921
---	--------------

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
---	--------------

Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086
--	--------------

Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

Garderie du Petit boisé Joanie Beauregard 993, rue Claing	579 443-2006
---	--------------





Cercle de fermières de St-Ours

Crée en 1915 pour briser l'isolement de la femme, notre association est plus essentielle que jamais.

Les Cercles de fermières du Québec c'est 600 cercles répartis à travers la province avec plus de 30 000 membres. Des femmes âgées de 14 ans et plus, qui partagent la même passion pour les arts textiles et le fait main, en plus de vouloir s'investir dans leur communauté venant ainsi en aide aux plus démunis et contribuant au mieux être de la femme et de la famille.

Les fermières de St-Ours reprendront leurs activités régulières en septembre.

Nous débuterons par notre première réunion régulière le **8 septembre** à la salle paroissiale Léo Cloutier (2636, Immaculée Conception à St-Ours) à 19h, tout en respectant les consignes sanitaires de la Santé publique du Québec.

Votre présence contribuera à faire de cette rencontre une réussite. Nous vous présenterons un calendrier des activités et les ateliers à venir au cours de l'année dans la prochaine édition du Chef Lieu de St-Ours.

Vous pouvez devenir membre en tout temps au coût de 30\$ annuellement,

Pour plus d'info consultez le site des Cercles de Fermières du Québec à l'adresse www.cfq.qc.ca ou CFQ St-Ours

Présidente : Diane Noël 450-402-0701 Resp. communications Ginette Dulude 450-785-5659



Maison des jeunes

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
30 Inter : Cinéma ou cinéparc	1 congé	2 Anim : Saint-Hugues Inter : cuisine	3 Anim : La présentation Inter : libre	4 Anim : 9h à 16h à la MDJ <i>On apprend à se connaître.</i>
7 Inter : soirée culturelle	8 Anim : Saint-Barnabé Inter : Géo Cache	9 Anim : Saint-Louis Inter : cuisine	10 Anim : Saint-Jude Inter : Tournois jeux-vidéo	11 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>Écriture et dessin</i>
14 Inter : Création club social	15 Anim : Saint-Hugues Inter : Club de lecture	16 Anim : La Présentation Inter : Cuisine	17 Anim : Saint-Bernard Inter : Lave-Auto	18 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>DIY</i>
21 Inter : Libre	22 Anim : Saint-Barnabé Inter : Libre	23 Anim : Saint-Louis Inter : Cuisine	24 Anim : Saint-Jude Inter : Libre	25 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>Mont-St-Hilaire et photographie</i>
28 Inter : Libre	29 Anim : Saint-Hugues Inter : Libre	30 Anim : La Présentation Inter : Cuisine	31 Anim : Saint-Bernard Inter : Libre	1 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>Libre + Cinéma</i>
4 Inter : Cinéma ou cinéparc	5 Anim : Saint-Barnabé Inter : DIY	6 Anim : Saint-Louis Inter : Cuisine	7 Anim : Saint-Jude Inter : Tournois Jeux vidéo	8 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>Musique</i>
11 Inter : Libre	12 Anim : Saint-Hugues Inter : Libre	13 Anim : La Présentation Inter : Cuisine	14 Anim : Saint-Bernard Inter : Libre	15 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>Atelier culinaire</i>
18 Inter : Libre	19 Anim : Saint-Barnabé Inter : Libre	20 Anim : Saint-Louis Inter : Cuisine	21 Anim : Saint-Jude Inter : Libre	22 Anim : 13h à 20h à la MDJ <i>Collecte de canette et Beu Bye</i>

Pour les jeunes de 10 à 17 ans

LA MAISON DES JEUNES FRAICHEMENT RÉNOVÉE N'ATTEND QUE TOI !!!

Animateurs Kate et Estéban : en déplacement dans les municipalités 450-250-2488 # 3

Intervenants Alyssa et Raphaël : à la MdJ 1426 rue St-Pierre à Saint-Jude, 450250-2488 # 2

HORAIRE MAISON DES JEUNES DES QUATRE-VENTS JUILLET ET AOUT 2020

Anim : mercredi et jeudi 10h à 17h , vendredi et samedi 13h à 20h
Inter : du mardi 18h30 à 21h30, mercredi 16h à 19h, jeudi 16h à 19h et vendredi 16h30 à 21h30

Pour toutes questions : 450-250-2488 #4



LA RÉGIE ADHÈRE AU PROGRAMME FRIGORESponsable

Soucieuse de toujours faire plus pour la saine gestion des matières résiduelles, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vient de conclure une entente avec l'entreprise PureSphera pour la gestion des appareils frigorifiques qu'elle récupère à ses éco-centres. Bien que le gouvernement ait annoncé ses intentions d'implanter un programme de responsabilité élargie des producteurs dès l'an prochain, la Régie a décidé de devancer le processus, en implantant le programme dès cette année sur son territoire.

Dans ce contexte et grâce à ce programme supporté financièrement par RECYC-QUÉBEC, la mousse, les gaz réfrigérants, les huiles, le mercure, les métaux et les plastiques de tous les réfrigérateurs et congélateurs de plus de 2,5 pieds cubes apportés aux éco-centres de la Régie seront récupérés et traités, le cas échéant, le tout confirmé par l'émission d'un certificat remis à la Régie attestant le niveau de réduction des GES.

Bien peu de gens savent que la mousse isolante d'un appareil de réfrigération peut contenir quatre fois plus d'halocarbures que les tubulures de gaz réfrigérant. Alors que l'on estime que plus de 90 % des gaz réfrigérants sont largués dans l'atmosphère même si 92 % des appareils sont récupérés pour leur contenu en métaux, la Régie contribuera à faire une différence supplémentaire pour l'environnement.

Les citoyens sont donc invités à apporter leurs appareils de réfrigération directement aux éco-centres de la Régie situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale. Ces sites sont accessibles gratuitement, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Le site de Saint-Hyacinthe est ouvert tous les vendredis, samedis et dimanches de 8 h 30 à 16 h 30 et celui d'Acton Vale l'est tous les samedis et dimanches aux mêmes heures, jusqu'à la fin du mois de novembre.

Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, la Régie tient à rappeler qu'elle compte sur la courtoisie des citoyens qui devront prévoir un délai d'attente lié au resserrement des règles d'accès aux éco-centres afin de respecter les

normes suivantes pour la sécurité du personnel et des utilisateurs :

- Un nombre limité de véhicules seront admis sur le site simultanément.
- Toute personne présentant des symptômes liés à la COVID-19 ne sera pas admise au site.
- Les règles de distanciation physique de 2 mètres seront appliquées en tout temps sur le site.
- Le déchargement des matières devra être assuré en totalité par les citoyens, le personnel de l'éco-centre n'étant pas autorisé à aider au déchargement.

Pour une question de logistique, **les remorques d'une dimension maximale de 4 x 8 pi sont admises sur le site de l'éco-centre de Saint-Hyacinthe et celles d'une dimension maximale de 5 x 10 pi le sont à celui d'Acton Vale. De plus, considérant l'espace limité pour la circulation sécuritaire des véhicules, seuls les automobiles, camionnettes et camions (pick-up) sont admis sur le site, tout autre véhicule plus volumineux n'étant pas accepté.**

Aucun entrepreneur ou gestionnaire d'immeuble locatif n'est admis aux sites pour disposer des résidus liés à ses opérations commerciales.

En apportant votre vieux réfrigérateur ou congélateur à l'un des éco-centres de la Régie, vous contribuez à récupérer 96 % de ses composantes (halocarbures, mousse, huiles, mercure, plastique et métal).



VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES : METTEZ VOTRE DOSSIER À JOUR

Conformément à la réglementation provinciale et au Plan de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains, le Programme régional de vidange des installations septiques permet la coordination des activités de vidange des installations septiques et la valorisation des boues de façon efficace et respectueuse de l'environnement. Il a d'ailleurs été reconnu par le MELCC comme étant un exemple favorisant la gestion optimale des fosses septiques au Québec.

Sur le territoire de la Régie, la collaboration des citoyens est excellente et elle permet d'obtenir des résultats extrêmement positifs pour notre environnement, avec près de 16 500 tonnes de boues collectées annuellement, transformées en compost et valorisées en agriculture.



Afin d'éviter de devoir acquitter des frais supplémentaires de 50 \$ liés au déplacement inutile de l'entrepreneur, chaque citoyen concerné par le programme doit préparer son installation préalablement à la vidange et mettre son dossier à jour à la Régie afin d'être informé à l'avance de la date prévue pour la vidange, notamment en fournissant un numéro de téléphone valide.

Chaque citoyen a la responsabilité de maintenir à jour son dossier

Il incombe à chaque citoyen de s'assurer que son dossier de propriétaire d'immeuble soumis au programme soit maintenu à jour. Advenant tout changement de propriétaire, d'installation septique, de coordonnées téléphoniques ou autres, il est important d'en aviser la Régie.

La mise à jour de chaque dossier de vidange des installations septiques est essentielle puisqu'elle permet d'informer personnellement et à l'avance, chaque citoyen qui bénéficie du programme, des dates de vidange et de tout changement dans les horaires annoncés

Il est facile d'obtenir toutes les informations pertinentes en communiquant directement par téléphone avec la coordonnatrice du Programme régional de vidange des installations septiques de la Régie au 450 774-2350 ou en consultant le site Internet au www.riam.quebec.

La vidange des fosses septiques aura lieu **en août 2020 pour les rangs Sarasteau, Amyot et Fleury**. La Régie communiquera avec les propriétaires pour les avvertir des dates des vidanges. Si vous habitez sur ces rangs et que vous n'avez pas reçu d'appel vers la mi-août, communiquez avec la Régie afin de vérifier votre dossier.

**PAS DE
LINGETTES**



**DANS LES
TOILETTES**



Régie d'aqueduc Richelieu-Centre

AVIS IMPORTANT - RESTRICTION D'ARROSAGE EN VIGUEUR

Le lundi 6 juillet, la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a annoncé qu'un avis d'interdiction d'arrosage était en vigueur jusqu'à nouvel ordre sur l'ensemble de son territoire.

La Régie demande toutefois la collaboration des citoyens afin qu'ils modèrent leur consommation en eau pour les jours et mois à venir et qu'ils respectent les heures d'arrosage ci-dessous.

L'arrosage de la pelouse et des jardins est permis :

- ⇒ Avec un boyau ou un gicleur : de 21 h à minuit
- ⇒ Avec un système d'arrosage automatique : de minuit à 3h
- ⇒ Les jours pairs : pour les numéros d'immeubles pairs
- ⇒ Les jours impairs : pour les numéros d'immeuble impairs



Il est interdit de se servir de l'eau potable pour le remplissage de piscine.

Au besoin, la Régie et/ou les municipalités membres et clientes se réservent également le droit d'annoncer une interdiction d'utilisation de l'eau à des fins non essentielles (arrosage, lavage de voiture).

La collaboration de tous les citoyens est demandée afin de permettre une distribution adéquate pour la consommation.

La qualité de l'eau distribuée à la population n'est pas compromise, seul son débit sera réduit.

Merci de votre collaboration!

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !
Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

OU

Désignez un **SEUL ADULTE** sachant nager responsable de la surveillance

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.

La région de la Montérégie lance un nouvel appel de projets

Le comité de sélection de projets du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds région et ruralité (FRR) de la Montérégie est heureux de lancer officiellement un nouvel appel de projets.

Pour l'année financière 2020-2021, un montant de 2 M\$ est réservé prioritairement aux organismes à but non lucratif (OBNL) ou coopératives ainsi qu'aux entreprises d'économie sociale, à l'exception des entreprises du secteur financier et des organismes de développement économique. Les projets provenant du réseau de l'éducation seront aussi acceptés.

Les organismes et entreprises admissibles peuvent déposer une demande d'aide financière pour Volet 1 du FRR auprès de la Direction régionale de la Montérégie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) au plus tard le 11 septembre 2020 en remplissant le formulaire disponible sur le site Web.

Pour être admissibles, les projets doivent répondre aux priorités de la Montérégie, lesquelles se trouvent également au cœur de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 :

1. Faire de la Montérégie le chef de file du Québec en agriculture;
2. Développer une identité rassembleuse par la culture;
3. Créer la richesse par l'économie et l'innovation;
4. Miser sur une main-d'oeuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale;
5. Offrir à toutes les personnes les conditions d'obtention d'une meilleure qualité de vie;
6. Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles;
7. Promouvoir et développer le tourisme;
8. Contribuer à l'amélioration du transport comme axe névralgique et structurant de l'ensemble des secteurs d'activité en Montérégie.

« Le comité de sélection du volet 1 – Soutien au rayonnement régional du FRR de la Montérégie désire aider les organismes de la région qui, au cours des derniers mois, ont joué un rôle majeur auprès de notre population. Les montants disponibles

pour le volet 1 du FRR sont un outil extraordinaire pour stimuler le développement socioéconomique des communautés et de la région. Nous sommes prêts à recevoir les projets mobilisateurs des organisations de notre territoire qui participeront à cet appel de projets et qui sauront enrichir notre belle région ».

Monsieur Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie, préfet de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges et maire de la Municipalité du Rivière-Beaudet.

Rappelons que le volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds région et ruralité (FRR) qui est administré par le MAMH, favorise la mobilisation et la concertation régionales en vue d'appuyer la réalisation de projets ayant des retombées à l'échelle régionale. Les initiatives qui seront présentées devront notamment répondre aux particularités de la Montérégie et contribuer à l'occupation et à la vitalité du territoire. Elles seront choisies et priorisées par le comité régional de sélection de projets.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur le volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds région et ruralité (FRR) :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-1-soutien-au-rayonnement-des-regions/presentation/>

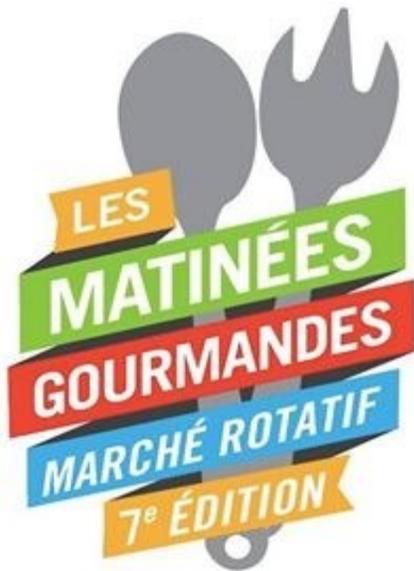
Pour en savoir davantage sur les critères d'admissibilité, pour déposer un projet ou pour communiquer avec la direction régionale du MAMH :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-1-soutien-au-rayonnement-des-regions/gestion-regionale/>

Pour consulter la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ovt/strategie-gouvernementale/>

Source: Denyse Bégin, agente de communication
450-768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ
EN LIGNE!

COMMANDEZ VOS PRODUITS PRÉFÉRÉS EN LIGNE
ET RÉCUPÉREZ VOTRE COMMANDE AUX DATES ET LIEUX SUIVANTS.

SAINT-JUDE // 4 juillet
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 11 juillet
SAINT-LOUIS // 18 juillet
1555 MARCHÉ PUBLIC // 25 juillet
SAINT-JUDE // 8 août
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 15 août
SAINT-LOUIS // 22 août
1555 MARCHÉ PUBLIC // 29 août

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM | 



GRANDE RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE



DES CAPSULES VIDÉOS POUR DÉVELOPPER DE BONNES HABITUDES

Le Bureau régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains, en partenariat avec NousTV, a conçu une série de capsules vidéos qui présentent, de façon claire et concise, plusieurs règles de base en matière de sécurité incendie. Elles s'adressent à la population et touchent la sécurité à la maison, au quotidien.

Cinq thèmes y sont abordés :

- L'avertisseur de fumée
- Le monoxyde de carbone à la maison
- L'extincteur d'incendie portatif
- Les feux extérieurs
- Le BBQ.

Les objectifs de ce projet :

- Informer la population
- Offrir des outils de sensibilisation aux municipalités du territoire

- Utiliser de nouvelles plateformes de communication pour accroître le rayonnement de la campagne
- Devenir un outil de référence dans le cadre des visites résidentielles du programme des avertisseurs de fumée.

La MRC remercie le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe pour sa collaboration lors du tournage, de même que l'équipe de NousTV Saint-Hyacinthe pour son professionnalisme et sa coopération.

Nous vous invitons à visionner les capsules sur le site Internet de la MRC:

www.mrcmaskoutains.gc.ca/transport-securite-publique/prevention-incendie

Elles seront également diffusées sur les ondes de NousTV, la télévision de Cogeco, à la chaîne 555.

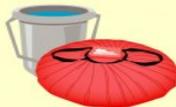
Bon visionnement !



Feu de camp en forêt: soyez prévoyants

En cas de perte de contrôle ou d'incendie ? 1-800-463-FEUX

Avez-vous tout en main?



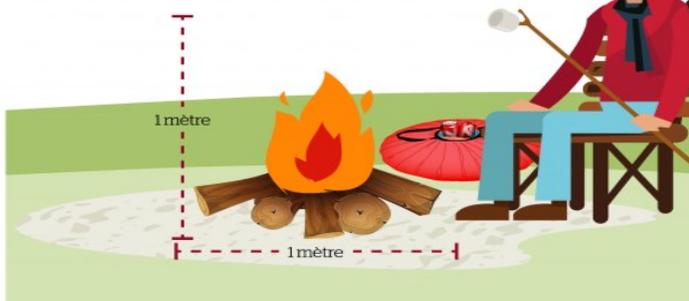
1. Préparez

2. Allumez

3. Surveillez

4. Éteignez

5. Vérifiez





Attention aux tiques !

LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est causée par une bactérie, *Borrelia burgdorferi*, qui est transmise à la suite d'une piqure de la tique *Ixodes scapularis*, aussi appelée tique du chevreuil.

Une surveillance des tiques est faite par le Laboratoire de santé publique du Québec. Les tiques envoyées au laboratoire proviennent de partout au Québec, mais particulièrement de la Montérégie et Montréal.

Une étude menée dès 2008 par l'Institut national de santé publique du Québec dans le sud-ouest de la province a démontré que la tique du chevreuil est établie dans certains secteurs de la Montérégie. La bactérie en lien avec la maladie de Lyme a été identifiée chez certaines de ces tiques.

MESURES PRÉVENTIVES

Bien que le risque d'être contaminé par la maladie de Lyme au Québec demeure faible, l'application de mesures préventives pour diminuer le risque de se faire piquer par une tique est fortement recommandée.

Pour prévenir ces piqures, il est recommandé :

- ⇒ d'éviter les endroits indiqués comme étant infestés par les tiques (ex : écriteaux dans des parcs aux États-Unis) ;
- ⇒ de marcher dans les sentiers pour éviter les hautes herbes susceptibles d'héberger des tiques;
- ⇒ d'utiliser un insectifuge contenant du DEET;
- ⇒ de porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs et clairs.

À la suite d'une activité en forêt, il est important :

- ⇒ d'examiner minutieusement tout son corps, celui des enfants et celui des animaux domestiques;
- ⇒ d'extraire rapidement et de la façon appropriée (tel qu'expliquée sur le site du MSSS) les tiques accrochées à la peau;

- ⇒ finalement, déposer dans un contenant hermétique les tiques prélevées - sans rien n'y ajouter (ex. : contenant à pilules vide);
- ⇒ conservez le contenant à la température de la pièce;
- ⇒ consultez un médecin ou un vétérinaire dans le cas d'un animal domestique. Celui-ci pourra faire analyser la tique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec : Maladie de Lyme

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/maladie-lyme.php





Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

La Montérégie est la deuxième région administrative du Québec la plus peuplée, mais aussi celle qui compte le plus grand nombre d'entreprises agricoles, soit plus de 7 000, ce qui représente le quart des exploitations agricoles du Québec. On y retrouve des productions végétales, laitières, avicoles, porcines, ainsi qu'une grande concentration de productions de légumes.

Le climat y est plutôt doux, l'eau est disponible pour l'irrigation et surtout, la région contient de bonnes terres, ce qui en fait « le garde-manger du Québec ». De plus, le dynamisme et l'innovation du milieu agricole et agroalimentaire ont permis de mettre en place de nombreuses activités agrotouristiques, kiosques à la ferme, propositions d'autocueillette, marchés publics et distributions de paniers de fruits ou de légumes frais. Le contact direct entre consommateurs et producteurs est ainsi facilité.

Mais il n'est pas rare de voir surgir certains conflits « de voisinage ». Car en plus d'être un espace de production, la zone agricole est aussi un milieu de vie. Une grande partie des résidents ne sont pas des exploitants agricoles, et ce « tissage social » peut faire naître certains accrochages.

C'est pour cette raison que l'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil, avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), ont décidé de lancer une campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole. En abordant différentes thématiques, telles que le bruit, les odeurs, le partage de la route, la santé des sols, les pesticides et l'eau, ce projet d'envergure régionale propose de démystifier les croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux liés au travail agricole. L'objectif est de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents.

Retrouvez les différents thèmes dans vos prochains bulletins et sur notre page Facebook.

VÉHICULES AGRICOLES
SUR LES ROUTES

ATTENTION
L'IMPRUDENCE
PEUT ÊTRE LOURDE
DE CONSÉQUENCES...

- Vigilance
- Patience
- Respect

en **TOUTES** circonstances!

Les conducteurs de véhicules agricoles partagent la route avec prudence. Ils sont **visibles**, **circulent lentement** et **limitent l'utilisation de la route**.

**Cultivons la patience,
c'est la bonne voie!**

Maskoutains
UPA POUVOIR NOURRIRE POUVOIR GRANDIR
Maskoutains Nord-Est
Villée maskoutaine

Pourquoi mon plant de concombre ne me donne-t-il pas de fruits?

Les plantes de la famille des cucurbitacées comme les concombres, les courges, courgettes, etc. portent sur le même plant des fleurs mâles et des fleurs femelles. Pour produire des fruits, les fleurs femelles doivent être fécondées par les fleurs mâles.

Si vous vivez en condo ou en appartement et que vous avez planté vos plants en pot sur le balcon au 3e étage, il se peut que les insectes pollinisateurs ne s'y attardent pas ou très peu. Dans ce cas, vous devrez prendre leur relève sinon vous n'obtiendrez pas de fruit.

Comment faire?

Chaque fleur ne vit qu'une seule journée et si elle n'est pas pollinisée et bien bye bye le fruit ! Pour se faire, vous devez distinguer la fleur mâle de la fleur femelle (voir photos). La femelle porte un ovaire à la base de sa fleur, une boule ronde ou ovale ou plate selon le fruit en question et le mâle n'en porte évidemment pas. Vous pouvez jouer au pollinisateur en vous servant d'une fleur mâle. Déshabillez-la de ses pétales et gardez seulement les organes reproducteurs. Frottez ensuite ces derniers au centre de la fleur femelle pour féconder son ovule. Répétez au moins deux fois avec des fleurs mâles différentes. Vous pouvez aussi utiliser un coton-tige ou un pinceau (voir photos).

La quantité de fleurs mâles et de fleurs femelles varie selon la luminosité. Plus les jours sont longs et lumineux, plus il y a formation de fleurs mâles et inversement, plus les jours sont courts et donc moins lumineux plus il y a formation de fleurs femelles.

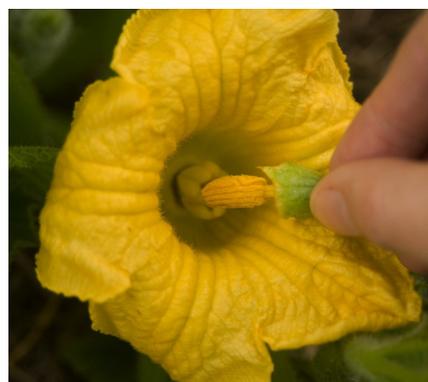
Les fleurs des cucurbitacées sont comestibles, mais bémol! Prenez grand soin de ne pas manger les fleurs femelles dans vos salades parce qu'encore une fois ce sera ...bye bye le fruit !



Fleur femelle



Fleur mâle



Pollinisation manuelle 1



Pollinisation manuelle 2



Pollinisation manuelle 3



Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours

Pour diffusion immédiate

Une nouvelle appellation pour la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, LE 15 JUIN 2020 – À compter d'aujourd'hui, le 15 juin 2020, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) change d'appellation et devient désormais le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Ce changement s'inscrit dans la mise en œuvre de la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, adoptée en février dernier par l'Assemblée nationale du Québec.

Continuité des services

Le CSSSH tient à informer l'ensemble de la population que sa mission éducative et son offre de services demeurent les mêmes. « *Le CSSSH poursuivra son travail en collaboration avec le personnel, les familles, la population et les partenaires afin d'offrir un enseignement de qualité permettant de favoriser la réussite éducative de l'ensemble de ses élèves* », souligne Madame Caroline Dupré, directrice générale. Notons que ce changement d'appellation n'entraîne aucune modification quant aux affectations du personnel.

Nouveau logo

Par la même occasion, le gouvernement du Québec uniformise les logos de l'ensemble des centres de services scolaires du Québec, qui sont dorénavant constitués du nom du centre et du drapeau du Québec. Dans le cadre de cette transition, l'aspect visuel des différentes communications produites par le CSSSH sera modifié pour correspondre au *Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec*. Pour des raisons écologiques et des considérations budgétaires, la papeterie et les objets portant l'ancien logo continueront d'être utilisés jusqu'à l'écoulement des inventaires.

Loi 40

La *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (Loi 40), prévoit aussi des changements quant au mode de gouvernance des centres de services scolaires. À cet effet, un nouveau conseil d'administration entrera en fonction le 15 octobre 2020. Celui-ci sera constitué de cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel et de cinq représentants de la communauté.

Informations complémentaires

Le CSSSH tient à souligner que les écoles et centres conserveront leur nom et leur logo. Le gouvernement du Québec nous demande d'effectuer cette transition au cours des deux prochaines années. Il est donc normal que l'ancienne appellation et l'ancien logo soient encore visibles à différents endroits pendant cette période.

– 30 –

Source : Direction générale
Information : Esther Charrette, régisseuse aux communications
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Bureau : 450 773-8401, poste 6345 | Cellulaire : 450 775-5904
esther.charrette@cssh.qc.ca

LES PROFESSIONS EN SANTÉ



Le domaine de la santé est mis en avant-plan depuis les derniers mois à cause de la pandémie.

La pénurie de préposé(e)s aux bénéficiaires fait les manchettes et nous fait réaliser la valeur des tâches accomplies par ces travailleur(es) du milieu de la santé.

Il se peut que cette situation difficile ait fait émerger en vous un intérêt à vous investir dans le milieu de la santé et ainsi œuvrer à répondre à des besoins essentiels (ou œuvrer dans un service essentiel). Sachez qu'il y a plusieurs niveaux d'études dans ce domaine, en débutant par des études professionnelles, des formations collégiales et finalement universitaires. Certaines de ces formations sont peut-être plus accessibles que vous ne vous l'imaginez.

Au niveau des études professionnelles, on retrouve des attestations d'études professionnelles (AEP), notamment celui d'hygiène et salubrité en milieu de soins. Il y a également des diplômes d'études professionnelles (DEP), dont celui qui est la vedette depuis des mois, Assistance à la personne en établissement et à domicile, qui mène à la profession de préposé(e) aux bénéficiaires. Je vous invite à communiquer avec moi afin de découvrir quels sont les critères d'admission pour l'entrée en formation de chacun des programmes professionnels dans ce domaine.

Les formations en santé au niveau collégiale sont souvent méconnues, on ne retrouve pas que la technique en soins infirmiers, mais bien une vingtaine d'autres diplômes d'études collégiales (DEC) offerts au Québec. Prenons l'exemple des inhalothérapeutes, qui ont aussi été très sollicités en raison du Covid-19. Peut-être aimeriez-vous explorer toutes les formations offertes en santé au cégep? Je serais heureuse de vous les présenter.

SARCA Mobile est mis à la disposition des citoyens de la MRC des Maskoutains, et ce gratuitement. Une conseillère en information scolaire et professionnelle est disponible afin de répondre à vos questions au niveau scolaire et professionnel et vous accompagner dans la réflexion de vos projets. N'hésitez pas à faire appel à ses services.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

Téléphone: 450 773-8401, poste 6731

Courriel: audrey.gatineau@cssh.qc.ca

 Audrey Gatineau Pro



Nos annonceurs



Tous engagés

Invitation

Votre caisse vous invite à participer à son assemblée générale extraordinaire virtuelle. Ce sera l'occasion de prendre connaissance de ses résultats afin de voter ensuite pour le versement de la ristourne.

Assemblée générale extraordinaire virtuelle

18 août 2020 | 20 h

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au desjardins.com/caisse-region-saint-hyacinthe.

C'est un rendez-vous!

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



parrainagcivique.org

450-774-8758



PARRAINAGE
CIVIQUE
MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

30 JUILLET
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE L'AMITIÉ

VOUS AVEZ ENVIE DE DEVENIR UN AMI
IMPORTANT DANS LA VIE D'UNE
PERSONNE, NOUS SOMMES À LA
RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

ÊTRE MENTOR : J'ADORE!



Raymonde Plamondon

Mon ADN : aider les gens.

Je suis une personne à l'écoute, calme et discrète.

Je souhaite partager mon expérience pour **favoriser les échanges et l'atteinte des objectifs souhaités.**

Je suis copropriétaire d'une entreprise agricole.

L'entrepreneuriat, la condition féminine et la conciliation travail-famille sont des dossiers qui me préoccupent particulièrement.

Mes implications sociales m'offrent une expérience dans des milieux très diversifiés.



Credit: Patrick Roger

ÊTRE MENTOR : J'ADORE!



René Vincelette

Mon ADN :

Faciliter la réflexion entrepreneuriale en maîtrisant son enthousiasme et **en développant une confiance en soi.**

Je suis à l'écoute de vos questionnements et je partage librement mes expériences.

Les volets ressources humaines et relations de travail font partie de mon quotidien depuis plus de 36 ans.

Libre à vous d'en profiter, en toute simplicité!



Credit: Patrick Roger

Si vous croyez comme moi qu'un mentor peut faire la différence, contactez Louis-Philippe Laplante à lplaplane@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450 768-3007.



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 8 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

Relaxez grâce au Paiement Préautorisé!

Profitez de l'été sans avoir à vous soucier d'oublier un paiement!

Pourquoi vous inscrire au paiement préautorisé?



Gagner du temps en ayant un paiement de moins à gérer



Éviter les frais de retard



Accumuler des points sur votre carte de crédit*



Accéder à des cadeaux et des concours exclusifs



*Si votre carte de crédit possède un système de récompenses.

Connectez-vous à votre compte sur moncooptel.ca ou appelez notre service à la clientèle pour vous y inscrire!

Cooptel  Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouchin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ: 5590-7448-01



Tel: (450) 792-3551

Jean Desmarteau président
450-230-5040

963 rue Claing St-Bernard,
Qc, J0H 1C0
Info@excavationjd.com

EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénégement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell.: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.



TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Entreprise
S. Gaudette

RBQ: 8351-0982-26



Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0



Maçonnerie
MICHAUVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34



 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865



milissabeaumier@hotmail.com



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314



Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net





Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téléco.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au
450 792-3190 #1 ou par courriel à
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

MR Ville & Campagne
Town & Country
Agence immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

La Clé sur la Porte

La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Vicky C. Lord

450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Jeu de 9 h 00 à 11 h 45, de 13 h 15 à 16 h 00 et de 18 h 45 à 19 h 45

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Vicky C. Lord, coordonnatrice en loisirs

450 792-3190 option 4

Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

www.chantezvous.com



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard Inc.



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: www.cssh.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



Desjardins
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), certains centres de services pourraient être fermés. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
La Présentation 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
Centres libre-service à Saint-Hyacinthe (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Aquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Isabelle Hébert
Chantal Chevalier

450 792-2499
579 443-9311

Heures d'ouverture du comptoir

1^{er} et 3^e lundis de 8 h 30 à 10 h 2^e et 4^e lundis de 18 h à 20 h
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église

Fermé jusqu'en août



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

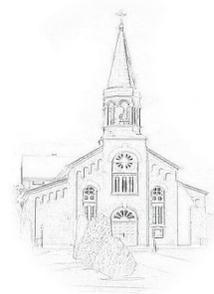
450 792-3943
450 792-3792

Horaire des messes ou prières

Dimanche 10 h 00 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e -4^e - 5^e dimanche
Mardi 19 h 00 à Saint-Bernard (prière ou messe)
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude

Horaire sujet à changement en août

Pour informations ou inscriptions à la catéchèse: 450 792-3943



BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
50, rue du Roy bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7

450 742-3781



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay
2110, rue Bachand bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6

450 771-0505



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 406, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
Mercredi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel : inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173